



**Assemblée Générale Inter-Congrès de l'AIEB  
Association internationale des études byzantines  
Athènes, 22 septembre 2018**

Présents :

- Le bureau de l'A.I.E.B. composé de John Haldon (Président), Athanasios Markopoulos (Secrétaire), et Béatrice Caseau (Trésorière).

- Les membres suivants : A. Berger et S. Mariev (Allemagne), J. Maksimczuk (Argentine), T. Filiposki et B. Petrovski (A.R.Y. de Macédoine), Cl. Rapp et A. Rhoby (Autriche), P. Van Deun (Belgique), V. Gjuzelev (Bulgarie), G. Greatrex (Canada), Ch. Chotzakoglou et I. Eliades (Chypre), K. Fledelius et A. Hedeager Krag (Danemark), J. Signes Codoñer (Espagne), D. Krueger (États-Unis d'Amérique), J. Durand et A. Peters-Custot (France), E. Jordania (Géorgie), T. Koliass et T. Maniati-Kokkini (Grèce), A. Bucossi (Italie), L. Inge Lee Petersen (Norvège), J. Vroom et D. Penna (Pays-Bas), A. Kompa (Pologne), M. Kulhankova (République tchèque), P. Guran (Roumanie), L. Brubaker et R. Darley (Royaume-Uni), S. Karpov (Russie), S. Pirivatrić et V. Ivanišević (Serbie), I. Nilsson et M. Veikou (Suède), M. Studer et M. Martiniani-Reber (Suisse), M. Delilbaşı et N. Necipoğlu (Turquie), F. D'Aiuto (Vatican).

La séance début à 9h40.

### **Salutations d'accueil**

Le Président du comité grec, T. Koliass, salue l'Assemblée au nom du comité grec et se félicite des opportunités de discussions que permettra cette importante réunion. Il remercie chaleureusement la Secrétaire du comité grec, largement responsable pour l'organisation de cette Assemblée générale, ainsi que les collègues qui se sont impliqués dans le secrétariat et l'organisation de l'événement.

Le Président, John Haldon, exprime à son tour ses salutations au nom du Bureau de l'A.I.E.B. Il remercie les participants d'avoir dégagé le temps nécessaire pour participer à l'Assemblée générale Inter-Congrès. Il rappelle l'importance de cette réunion pour l'organisation du Congrès international de 2021, mais aussi pour la diffusion d'un certain nombre d'informations. Il manifeste toute la gratitude et les remerciements du Bureau à l'égard du comité grec, hôte de cette Assemblée, qui a trouvé les ressources, malgré un contexte financier extrêmement contraint, pour procurer à l'Assemblée un environnement très agréable pour ses discussions.

Concernant l'ordre du jour, le Président rappelle que la dernière partie de l'Assemblée générale pourra héberger tous les points absents de l'ordre du jour, sous la rubrique

« questions diverses ». L'Assemblée n'ayant pas de remarque particulière sur l'ordre du jour, celui-ci est adopté.

### **Rapport moral du Président**

Le Président commence le rapport moral en évoquant un contexte général qui impose de nombreux défis aux sciences historiques et sociales et aux humanités, en raison d'un manque de moyens qui s'accompagne de pressions politiques et culturelles sur les structures d'enseignement supérieur et de recherche. L'ensemble crée un contexte particulièrement déprimé pour les jeunes chercheurs. S'ajoutent à ce cadre global des soucis politiques locaux présents dans un certain nombre de pays. L'Assemblée générale peut être un espace pour discuter autour de ces considérations.

Le Président annonce les deux nouvelles propositions de commissions (Archéologie et Sigillographie) qui seront discutées ultérieurement. Il évoque le travail très diligent du comité turc pour la préparation du prochain Congrès, en accord et concertation avec le Bureau. Ce travail est extrêmement impressionnant. Quelques collègues ont exprimé des inquiétudes sur la situation en Turquie, qui pourront faire l'objet de discussions ultérieures, au moment opportun.

Enfin, J. Haldon fait état des collègues disparus depuis août 2016 et, en leur mémoire, demande minute de silence. Il s'agit de :

#### **2016**

Josif Moroz, † 8-9-16  
Ivan Bozilov, † 15-10-16  
Anthony Bryer † 22-10-16  
Phaedon Malingoudis † 30-10-16  
Irfan Shahid † 9-11-16  
Augusta Acconcia Longo † 11-11-16

monseigneur Paul Canart † 14-9-17  
Kenneth G. Holum † 20-9-17  
Claudia Barsanti † 22-9-17  
Gottfried Schramm † 26-10-17  
Slobodan Ćurčić † 3-12-17  
Filippo Burgarella † 18-12-17  
Mark Whittow † 23-12-17

#### **2017**

Valentina S. Sandrovskaja † 19-1-17  
Willem J. Aerts † 8-2-17  
Vincenty Myszor † 19-2-17  
Konstantinos Papoulidis † 25-3-17  
Nicolae-Șerban Tanașoca † 7-4-17  
John Freely † 20-4-17  
Hélène Antoniadis-Bibicou † 13-6-17  
Paraskeuas Gounaridis † 11-7-17  
Alan Cameron † 31-7-17  
Ernst Vogt † 9-8-17  
Roberto Romano † 4-9-17

#### **2018**

Elizabeth Piltz † 23-1-18  
Urs Peschlow † 16-3-18  
Tsvetan Grozdanov † 30-3-18  
Antonios-Aimilios Tachiaos † 10-4-18  
Georgios Fatouros † 12-4-18  
Viktor Tiftixoglou † 8-5-18  
Vassiliki Penna † 17-5-18  
Semavi Eyice † 28-5-18  
John Julius Norwich † 1-6-18  
Vasilka Tapkova-Zaimova † 9-9-18

### **Rapport d'activité de l'A.I.E.B. présenté par le Secrétaire, A. Markopoulos**

Le Secrétaire présente ses salutations à l'Assemblée et dit le plaisir qu'il a d'accueillir l'Assemblée générale Inter-Congrès. Il rappelle l'objet de l'A.I.E.B. en citant expressément l'article 1 de ses statuts :

« L'Association a pour objet de promouvoir les études byzantines sous tous leurs aspects, et pour responsabilité de veiller à l'organisation de Congrès internationaux réguliers (cf. art. 14), normalement quinquennaux, et de faciliter le travail des chercheurs dans ce domaine ». Le Secrétaire expose que le dernier objectif de cette définition est poursuivi par la plus grande diligence par le Bureau de l'A.I.E.B., qui laissera le comité turc en présenter les résultats. C'est ainsi que le Bureau suit de près les préparatifs du Congrès de 2021. Le Président et le Secrétaire se sont rendus à Istanbul en juillet 2017 pour discuter avec le comité turc, et préciser la structure du Congrès international. De même, en mars 2018, le Bureau s'est de nouveau rendu dans la capitale turque pour compléter la préparation. Les discussions ont été fécondes, des changements ont été proposés et acceptés, les éclaircissements demandés ont été fournis. La collaboration est étroite.

L'ensemble des échanges a conduit notamment à prendre la décision de suivre le modèle du Belgrade (2016), à savoir :

- La diminution du nombre des séances plénières,
- L'augmentation du nombre des tables rondes et des sessions de communications libres,
- L'élaboration d'une thématique du Congrès qui, dans sa version définitive, crée une vraie cohérence. Tout comme à Belgrade, les textes des séances plénières et les argumentaires et résumés des tables rondes seront disponibles sur le site du Congrès bien avant l'ouverture de ce dernier (23 août 2021).
- L'Association offrira, de nouveau, 100 bourses de 300 euros chacune, afin de permettre aux jeunes byzantinistes de participer plus facilement au Congrès. L'annonce officielle de ces bourses sera effective en 2020.

Pour ce qui est de la vie de l'Association, les évolutions les plus marquantes sont les suivantes :

- L'amélioration constante du site internet de l'A.I.E.B., qui a été refondu par P. Kanelatos, qui a conçu le site web de l'A.I.E.B., en accord et coordination avec le Secrétaire de l'A.I.E.B. et la Commission *Développement*. Le résultat est satisfaisant.
- La création de la *Newsletter*, qui connaît un grand succès (elle compte 1708 abonnés à ce jour) et dont le numéro 11 vient de paraître. Elle est accessible partout sur internet.

Trois réunions (Munich en 2016, Athènes en 2017, Vienne en 2018) avec les coordinateurs de la Commission *Développement* (S. Mariev et A. Bucossi) ont permis d'encadrer le travail et ses progrès, et de planifier la numérisation des anciens *Bulletins d'Information et de Coordination* de l'Association.

Si l'A.I.E.B. est présente sur Twitter (mais pas sur Facebook), la *Newsletter* comble réellement un vide et favorise la coopération étroite des byzantinistes du monde entier. Le Secrétaire transmet donc, de la part du Bureau, toutes ses félicitations à S. Mariev, A. Bucossi et P. Kanelatos (les deux premiers parleront ce samedi, et P. Kanelatos présentera le site dimanche matin).

Par ailleurs, l'Association a lancé un appel aux comités nationaux afin de leur proposer une aide financière de 500 euros en vue de la modernisation de leurs propres sites internet. Trois comités nationaux se sont déclarés intéressés.

Les rapports de l'A.I.E.B. avec les comités nationaux sont toujours variables. Certains sont à la fois actifs et réactifs, d'autres moins. Le comité ukrainien n'a participé ni à l'Assemblée générale Inter-Congrès d'Athènes en 2013, ni à l'Assemblée générale de Belgrade en 2016.

Le comité estonien est également absent à Athènes en 2018. Le comité chinois s'est manifesté de nouveau (il avait été créé au Congrès de Copenhague mais était dans les faits absent depuis 2001). Il en est de même pour le comité croate, admis au Congrès de Paris (2001) mais silencieux depuis. Le Secrétaire annonce la fondation d'un comité provisoire du Monténégro, en vue d'une intégration prochaine au sein de l'A.I.E.B. L'Association compte à ce jour 39 comités actifs.

## Rapport financier de la Trésorière sur les exercices 2016-2018

Les documents financiers sont transmis par la Trésorière, Béatrice Caseau. Les comptes ont été arrêtés au 18 septembre 2018. Ils ne tiennent pas compte du versement des cotisations en liquide qui auront lieu pendant cette réunion.

La Trésorière fait un rappel sur la domiciliation du compte bancaire de l'A.I.E.B. à Paris (comptes à la Caisse d'Épargne, et libellés en euros). L'Association y détient un compte courant et un compte épargne. Le choix de la Caisse d'Épargne, effectué par Michel Kaplan, est celui de la sécurité, mais il offre des dividendes réduits : la rémunération du compte épargne est très modeste (0,75 %).

Le bilan sur les années 2016, 2017 et la première partie de l'année 2018 (janvier-septembre) fait apparaître un solde positif de 50 022 €, dont 46 546 € sont sur le compte épargne, et le reste se trouve sur le compte courant. La situation financière est donc saine mais dépend toujours de la régularité du paiement des cotisations pour qu'on ne touche pas au compte épargne lequel, en raison d'un faible taux d'intérêt (0,75%), ne produit que quelques dividendes (347 euros en 2017). Il convient, si possible, de ne pas entamer cette réserve avant le Congrès d'Istanbul. La Trésorière souligne que les frais bancaires sont de 144 euros par an, ce qui est raisonnable, mais ils augmentent dès qu'on fait des virements internationaux, surtout hors de la zone Euro. Ainsi, les frais bancaires se sont élevés à 200 euros en 2017.

Les recettes de l'Association sont strictement liées aux cotisations des comités auxquelles s'est ajouté en 2017, le remboursement effectué par le comité serbe à l'A.I.E.B. (8 113 €). Le produit de ces cotisations est variable selon les années (la Trésorière mentionne avoir reçu quelques paiements ce même jour).

1. 2016	7 773
2. 2017	5 371
3. 2018 (au 18/09/2018)	5 851

Parmi les postes de dépenses, le principal est constitué des frais engendrés par le travail de rénovation du site web, la numérisation, déjà mentionnée, de l'ancien *Bulletin d'Information et de Coordination (BIC)*, la création de la *Newsletter*, la base de données des traductions en cours (coordonnée par A. Bucossi) et celle des thèses. Ce sont des modernisations importantes pour l'Association, et les frais ont été maintenus dans des limites très raisonnables, par le principal bénéficiaire des versements, monsieur P. Kanelatos.

À ce poste de dépense principal s'ajoutent les frais de voyage des membres du Bureau et de la Commission Développement. La moitié de ces frais est liée à la préparation du Congrès de Belgrade en 2016. Depuis, le Bureau a eu un recours plus fréquent aux réunions par Skype pour diminuer les frais de voyage/hôtel. Pour le site web, il est en revanche nécessaire d'organiser des réunions en présentiel.

Les autres postes de dépenses sont liés aux cotisations à des sociétés savantes, à l'aide à la publication ou à celle au développement de sites web par les comités nationaux qui ont bénéficié d'une subvention, à leur demande (1 500 € prévus au total mais seulement 1 000 € réellement versés pour l'heure). La Trésorière rappelle qu'elle doit recevoir une facture au nom de l'A.I.E.B. pour pouvoir procéder à un virement.

La Trésorière achève sa présentation en rappelant que les trésoriers des comités nationaux doivent absolument la prévenir par mail lorsqu'ils procèdent au paiement de la cotisation, afin de lui éviter de passer du temps à tracer l'origine géographique des versements.

La présentation ne suscite pas de question. Le Président fait donc passer au vote à main levée, d'abord sur l'approbation du rapport financier, puis sur le quitus donné à la Trésorière.

Approbation et quitus sont votés à l'unanimité.

## **Rapport sur les travaux des différentes commissions**

L'A.I.E.B. compte pour l'instant cinq commissions : *Corpus Fontium Historiae Byzantinae / Inscriptiones / Développement / Histoire de l'art / Géographie historique* (M. Popović, absent, a rendu deux rapports, un extensif, un abrégé, et c'est ce dernier qui sera lu par le Président).

### Commission *Corpus Fontium Historiae Byzantinae*

C'est Andreas Rhoby, responsable de cette commission, qui en présente le rapport d'activité. Depuis le Congrès international de Sofia (2011), la commission CFHB a pour membres :

- Theodora Antonopoulou
- John Duffy
- Wolfram Hörandner
- Athanasios Kambylis
- Foteini Kolovou
- Riccardo Maisano
- Emilie van Opstall
- Andreas Rhoby (Président)

La Commission a pour mission de planifier, coordonner et évaluer les projets d'édition au CFHB. C'est pourquoi ses membres sont en contact permanent. Lorsqu'un projet CFHB est soumis à la commission, les membres discutent, par e-mail, de l'opportunité de la publication dans cette collection. Une fois approuvée, la publication relève de la responsabilité des séries nationales. En effet, depuis la fondation de la commission CFHB au Congrès d'Oxford en 1966, les volumes sont publiés dans les séries suivantes :

- *Series Atheniensis*
- *Series Berolinensis*
- *Series Bruxellensis*
- *Series Italica*
- *Series Parisiensis*
- *Series Thessalonicensis*
- *Series Vindobonensis*

- *Series Washingtonensis*

Les séries les plus actives sont très nettement la *Series Berolinensis* et la *Series Vindobonensis*.

Depuis le Congrès de Belgrade, un volume a été publié dans le CFHB, en l'espèce le fasc. 5 de STEPHANOS BYZANTIOS, *Ethnica* (= CFHB 43/5, *Series Berolinensis*, 2017), édité par M. Billerbeck.

A l'heure actuelle, 27 volumes sont en préparation. A. Rhoby présente plus particulièrement la liste des volumes prévus à la publication ou soumis à la publication en 2018-2019 :

- *Chronicon Paschale*, éd. CH. GASTGEBER – E. JUHÁSZ (*Series Vindobonensis*), soumis en 2019
- *De Cerimoniis aulae byzantinae libri duo*, éd. G. DAGRON†, B. FLUSIN *et al.*, publication en 2019
- *Gregorii Antiochi opera omnia*, éd. A. SIDERAS (*Series Vindobonensis*), publication en 2019/2020
- *Hagiographical - Homiletic Sources on St Christodoulos of Patmos*, éd. TH. ANTONOPOULOU – I. POLEMIS soumis en 2019
- *Nikephoros Xanthopoulos*, éd. A. BERGER – CH. GASTGEBER – S. PANTEGHINI (*Series Vindobonensis*): le volume contenant les livres 1-6 (éd. A. BERGER), sera soumis en 2018
- *Registrum Patriarchatus Constantinopolitani* 4–6, éd. O. KRESTEN – Ch. GASTGEBER – E. MITSIOU – J. PREISER-KAPPELLER (*Series Vindobonensis*), le vol. 4 sera soumis en 2019

La liste intégrale et à jour des volumes publiés et en préparation au CFHB est disponible sur les sites suivants :

- Le site du *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*
- <https://www.oeaw.ac.at/byzanz/sites/cfhb/>
- <http://aiebnet.gr/commissions/>

La question du recrutement de nouveaux membres dans la Commission CFHB a été l'objet de discussions au sein de la commission, d'autant que certains membres ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne prolongeraient pas leur engagement après le Congrès international de 2021. Parallèlement, le comité serbe a proposé l'un de ses membres pour rejoindre la commission, cette proposition sera discutée lors du Congrès d'Istanbul, pendant lequel la commission statuera aussi sur la question des nouveaux membres.

Enfin, la Commission CFHB et son président invitent les éditeurs de textes à soumettre leurs propositions. Des débats sont en cours sur la question de l'édition en *open-text*. A ce jour, un seul texte est disponible, la *Chronique de Monemvasie*. Depuis Belgrade (2016), la commission s'est montrée très ouverte sur la question de l'édition digitale du CFHB, ou sur des éditions en double support, livre imprimé en ligne. Aucun projet effectif n'a encore été soumis.

Après cette présentation, quelques questions portant sur des points précis sont posées (P. Schreiner, P. Van Deun [Belgique]), puis Ch. Chotzakoglou (Chypre) pose une question plus générale sur l'admission de nouveaux membres dans les commissions : doit-on s'en tenir au rythme d'un renouvellement seulement tous les 5 ans ? J. Haldon répond qu'il n'existe pour l'instant pas de règle fixe sur la période de « rotation » des membres des commissions, et engage celles-ci à réfléchir de leur côté afin de trouver le moyen de concilier la nécessaire combinaison entre évolution des commissions et continuité.

#### Commission *Inscriptiones Graecae Aevi Byzantini*

Les travaux de la Commission sont présentés par son Président, P. Schreiner, qui exprime son contentement à pouvoir s'exprimer.

La commission s'est réunie à Belgrade, le Président a été réélu pour 5 ans, ainsi que les 12 membres et 6 conseillers qui la composent. Andreas Rhoby y a été confirmé comme coordinateur et a choisi Ida Toth, d'Oxford, comme second coordinateur.

Dans son rapport lors du Congrès de Belgrade (2016), P. Scheiner avait présenté les normes pour l'édition d'un *Corpus des inscriptions grecques de l'époque byzantine*, ainsi que cinq projets en cours. Au même Congrès, était évoqué le projet d'une nouvelle *Série d'études épigraphiques* (série et non pas revue annuelle), en suivant la suggestion de Denis Feissel, afin de donner une voix à l'épigraphie byzantine. Ce projet avait été agréé par l'Assemblée générale à Belgrade. Elle n'existe pas encore, mais sa réalisation a été confiée à A. Rhoby et I. Toth. Le titre envisagé est : *Studies in Byzantine Epigraphy. Études d'épigraphie byzantine* (P. Schreiner tenant beaucoup au sous-titre français).

De fait, la réalisation du projet a été empêchée jusqu'à présent par de nombreuses difficultés : malgré l'intérêt montré d'emblée par la maison d'édition De Gruyter à Berlin, qui publie déjà la *Byzantinische Zeitschrift*, ainsi que les *Inscriptiones graecae*, et fait vivre une importante tradition épigraphique, les négociations n'ont pu aboutir à un résultat satisfaisant en raison de la contribution financière exigée par De Gruyter (contribution élevée et par ailleurs en augmentation d'une discussion à l'autre).

Ces négociations sont exposées, avec l'accord de J. Haldon, par A. Rhoby, qui les a menées : De Gruyter a approché la Commission épigraphique et les négociations ont commencé dès 2016, mais l'éditeur exige le versement de 3 000 euros par volume et, même si l'A.I.E.B. acceptait de subventionner partiellement les publications, ce serait intenable à moyen terme. Par ailleurs, des prospections ont été lancées vers des maisons d'édition anglaises. Ces maisons n'acceptent pas de publications dans d'autres langues que l'anglais. A. Rhoby souligne que l'option d'une publication uniquement en ligne a été envisagée, mais ce type de publication a un tout de même un coût. Par ailleurs, le support papier, en épigraphie, se justifie pleinement, et une publication mixte papier/en ligne serait idéale...

Le projet de publication est donc dans une impasse temporaire, mais le Président de la commission reste optimiste. Les efforts vont se poursuivre, puisque l'intérêt pour les inscriptions byzantines ne se dément pas, afin qu'une première publication soit prête pour le Congrès d'Istanbul.

Pour ce qui est des publications en relation avec les activités de la commission, P. Schreiner note que cinq projets étaient en cours au moment du Congrès de Belgrade. Aucun n'a été complètement achevé. Toutefois, peu avant l'Assemblée générale de l'Inter-Congrès,

quelques informations nouvelles sont arrivées sur l'état d'avancement de certaines d'entre eux :

- La publication des *Inscriptions de la Crète pendant la Vénétocratie* a été retardée mais le volume sera terminé en 2019-2020 soit avant le Congrès d'Istanbul.
- En 2017, le premier et le second volume sur les inscriptions de la Mer noire ont été publiés en ligne.
- Le corpus des inscriptions datées ou datables de Constantinople, poursuite des travaux de C. Mango et de I. Ševčenko ne connaît en revanche, pas de progrès actuellement.

Le coordinateur de la commission, A. Rhoby, a publié en 2018 les épigrammes byzantines transmises par la tradition écrite. Ce volume achève l'entreprise considérable, débutée en 2009, de publication des inscriptions inscrites sur objets, en quatre volumes, auprès de l'Académie des Sciences autrichienne (*Österreichische Akademie der Wissenschaften*).

P. Schreiner détaille ensuite un certain nombre d'événements qui illustrent la vitalité de l'épigraphie byzantine et le dynamisme des membres de la Commission d'épigraphie byzantine : ainsi les actes de l'*Oxford Spring Symposium* (2016), qui pour la première fois a été entièrement dédié à l'épigraphie, sont en préparation. Au dernier Congrès de l'Association internationale d'épigraphie antique à Vienne, une session a été entièrement dédiée à l'épigraphie byzantine, pour la première fois là encore. En septembre 2018, a eu lieu la première école d'été d'épigraphie byzantine organisée par A. Rhoby et I. Toth à Istanbul sous les toits de la fondations Koç. Elle a rassemblé une trentaine d'étudiants.

J. Haldon suscite les interventions de l'Assemblée : A. Peters-Custot (France) indique que les maisons d'édition des institutions de recherche en histoire grecque et byzantine – et notamment celles des Écoles françaises à l'étranger, surtout l'École française d'Athènes – pourraient être contactées pour la série *Studies in Byzantine Epigraphy. Études d'épigraphie byzantine*. P. Schreiner approuve cette idée, d'autant qu'il a lui-même contacté C. Zuckerman, qui s'est montré fort intéressé – mais là aussi la question financière se pose.

N. Necipoğlu (comité turc) souligne le développement des activités en épigraphie byzantine en Turquie, où se sont produits des séminaires intensifs, en turc, de formation en épigraphie byzantine.

### Commission Développement

Le Président de cette commission, Sergei Mariev, expose d'emblée les nouveautés et les travaux de la commission *Développement*, depuis le Congrès de Belgrade. Un nouveau membre a été accepté (A. Peters-Custot). Le travail fourni a été intense, ce que reflète la régularité des conversations sur Skype (presque chaque semaine), les réunions (les dernières en date étant celle de Vienne en juin 2018, et celle de la veille de l'Assemblée générale de l'Inter-Congrès).

Les résultats de ces actions :

- Le premier, bien visible, est la *Newsletter*, dont la 11<sup>e</sup> lettre est sortie ce mois de septembre. La commission est particulièrement fière du nombre de ses abonnés, 1708 à ce jour, issus de plus de 40 pays.
- L'inventaire des éditions/traductions (« List of editions and translations in progress or recently published ») coordonné par Alessandra Bucossi (Comité italien et co-responsable de la commission *Développement*) est également en cours. Il n'est pas encore accessible au public mais le sera très prochainement.



- Enfin, l'inventaire des thèses (PhD) en cours en études byzantines est également en progrès. Cette liste est pour l'instant masquée pour des raisons techniques mais le canevas est prêt.

S. Mariev annonce le projet actuel de la commission : créer un « Opportunity forum » lors du Congrès d'Istanbul en 2021, et une réunion est prévue avec le comité turc pour réaliser ce projet. L'idée est d'inviter au Congrès les représentants des principaux financeurs de la recherche dans nos domaines (DFG, Henkel-Stiftung, European Council, etc.), et de leur y faire une place pour qu'ils profitent de ce rassemblement international de chercheurs pour présenter leurs programmes et répondre aux questions sur les modalités de réponses à leurs appels, les obstacles, les difficultés éventuelles, et sur les moyens de mettre le maximum de chances de son côté. La commission réfléchit à étendre le nombre des fondations qu'il conviendrait d'inviter à envoyer soit des représentants soit, en cas d'impossibilité, du matériel de présentation.

S. Mariev termine en remerciant le Bureau international pour son soutien permanent aux activités de la commission *Développement*.

Au moment des éventuelles questions, D. Krueger (États-Unis d'Amérique) s'interroge sur les moyens de constituer la base de données des thèses / PhD en études byzantines. S. Mariev estime qu'on pourrait commencer par un premier remplissage issu (notamment) des inventaires français, par exemple, en espérant que cela enclenche la machine. L. Brubaker (Royaume-Uni) propose de fait que les comités nationaux qui font déjà l'inventaire des thèses de doctorat préparées chez eux basculent leurs listes dans la base de la commission *Développement*.

#### Commission *Histoire de l'art byzantin*

S. Kalopissi-Verti présente les travaux de cette commission, créée à l'initiative de J.-M. Spieser, lors du Congrès de Belgrade (2016). L'ambition fondamentale était de créer un portail internet rassemblant toutes les initiatives, acteurs, projets en histoire de l'art byzantin, mais aussi en archéologie et culture matérielle. Ce portail a été nommé : XAAKH ΠΥΛΗ / CHALKE GATE: a Portal to Byzantine Art, Archaeology and Material Culture.

La commission a donc travaillé dans cette voie, recherchant d'abord l'institution d'accueil appropriée pour héberger le portail. Après diverses démarches, le choix a été fait de s'adresser au centre très spécialisé STARC (Science and Technology in Archaeology Center) de l'Institut de Chypre. STARC, qui est déjà partenaire d'un projet financé par l'Union Européenne et proche des ambitions de CHALKE GATE ([Ariadne - Ariadne](#)). Il sera donc le partenaire technologique du portail CHALKE GATE. Le coordinateur du programme ARIADNE, le professeur Franco Nicolucci (Université de Florence) a accepté de faire un essai de CHALKE GATE pour tester le modèle de ce portail, qui a l'ambition d'être la référence web en matière d'histoire de l'art byzantin.

Dans un second temps, la constitution du contenu du futur portail, qui relève de la commission, a été prise en main par Vicky Foskolou, afin de collecter et organiser :

- tout le matériel issu des sites web existants (afin de réaliser un inventaire Web)
- toutes les éditions électroniques disponibles (afin de créer une bibliothèque digitale)
- toutes les bases de données existantes afin de créer un Thesaurus des termes de l'histoire de l'art et de l'archéologie byzantines.

Ce projet devra être coordonné par un comité exécutif composé de spécialistes relevant d'institutions qui promeuvent l'étude de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la culture matérielle du monde byzantin. Ces membres peuvent être, ou non, membres de la commission de l'A.I.E.B. La liste des membres doit être flexible et, à terme, il est prévu qu'un unique membre de la commission de l'A.I.E.B. en fasse partie.

Le comité exécutif du portail CHALKE GATE cherchera à établir des collaborations internationales, afin de créer un groupe de travail international et un réseau international de chercheurs dans ces domaines.

### Commission Géographie historique

John Haldon lit la version abrégée du rapport envoyé par M. Popović président depuis 2017 de cette commission proposée en 2015 à l'initiative du comité autrichien.

La commission comprend 17 membres, issus de 12 pays (la liste peut être consultée sur le site internet de l'A.I.E.B. ainsi que sur la page d'accueil du site de *Tabula Imperii Byzantini* (<http://aiebnet.gr/commissions/#1486389731376-856a14a2-3995> et <https://tib.oeaw.ac.at/index.php?seite=aieb>)

La commission de *Géographie historique* promeut en particulier les activités concertées autour de ce champ scientifique. L'une de ses réalisations consista dans les *Mélanges* en l'honneur du Professeur Johannes Koder, ancien Président de l'A.I.E.B., réunissant les contributions de 21 chercheurs autour du thème *Space, Landscapes and Settlements in Byzantium. Studies in Historical Geography of the Eastern Mediterranean*. Le livre a été publié comme premier volume de la série « Studies in Historical Geography and Cultural Heritage », une série créée par Mihailo Popović pour promouvoir les études de géographie historique dans le domaine byzantin. Les volumes 2 et 3 de la série sont en préparation.

On relèvera aussi les nombreux travaux individuels de ses membres ; on notera par exemple le projet *The Onomasticon of Iudaea, Palaestina and Arabia in the Greek and Latin Sources* de Leah Di Segni, qui a l'ambition de rassembler toutes les sources littéraires et documentaires des périodes hellénistique, romaine et byzantine, écrites à l'origine en grec et en latin (même si elles sont conservées dans d'autres langues) qui font état de noms d'entités géographiques (régions, montagnes, rivières), d'unités administratives (provinces, districts) et d'entités ethniques (peuples, nations, tribus, clans) dans les limites géographiques et chronologiques du programme. Deux volumes issus de ce projet sont déjà parus, trois autres sont en préparation, une application numérique est en cours de préparation également, qui vise à fournir une base de données en ligne interrogeable pour la recherche. Le rapport d'activité de la commission fait également état de nombreuses entreprises de recherche portant sur la topographie de Constantinople et ses ports en particulier, sur Smyrne byzantine, et sur les études urbaines relatives au monde byzantin. Par ailleurs, le colloque final du programme *Digitising Patterns of Power (DPP): Peripheral Mountains in the Medieval World* (dir. Mihailo Popović; <https://dpp.oeaw.ac.at/>) aura lieu les 18-19 octobre 2018 à l'Académie des Sciences autrichienne, à Vienne. Un volume issu du programme et intitulé *Power in Landscape – Geographic and Digital Approaches on Historical Research* sera publié au printemps 2019.

Enfin, les initiatives promues par l'Académie des Sciences autrichienne en matière d'humanités numériques (Digital Humanities) ont encouragé la *TIB* dans cette direction. C'est ainsi que la *Digital Tabula Imperii Byzantini (Dig-TIB)*; (<https://tib.oeaw.ac.at/index.php?seite=digtib>) a créé une base de données alphabétique sur la base des notices et entrées issues des volumes publiés de la *TIB*. L'inventaire, accessible en

ligne (<https://tib.oeaw.ac.at/index.php?seite=digtib>) sera complété au fur et à mesure de la publication des nouveaux volumes de la *TIB*.

À cela s'ajoute la création d'une « Newsletter » intitulé *HistGeo-Newsletter* qui commencera à paraître en janvier 2019, et qui relaiera toutes les annonces relatives à la géographie historique dans le monde byzantin et qui reposera largement sur les contributions régulières des membres de la Commission.

L'ensemble de ces activités atteste de la vigueur de ce champ scientifique de dimension internationale, dont le dynamisme est conforté par la proposition d'une table ronde soumise par le comité autrichien (et retenue par le comité turc) pour le 24<sup>e</sup> Congrès international des Études byzantines en 2021 sous le titre : *Historical Geography of Byzantium in a Digital Age: Chances and Risks*.

John Haldon remercie toutes les commissions et leurs membres pour leur intense activité, qui fait rayonner la discipline de manière dynamique.

Après une courte pause, l'Assemblée générale reprend ses travaux.

### **Mise en place de nouvelles commissions**

Deux projets de commission sont présentés à l'Assemblée : une Commission *Sigillographie* et une Commission *Archéologie*. Le vote de l'Assemblée générale de l'Inter-congrès peut fonder officiellement ces commissions afin qu'elles commencent les travaux, même si leur constitution finale ne pourra être actée qu'à l'Assemblée générale du Congrès de 2021.

#### Commission *Sigillographie*

Le projet d'une Commission *Sigillographie* est présenté par Ch. Stavrakos, qui évoque d'abord l'œuvre fondamentale de Vitalien Laurent, encore très utile, et qui a surtout provoqué un épanouissement conséquent de la sigillographie byzantine. Les unes après les autres, les grandes collections sont publiées (Dumbarton Oaks, Istanbul, Saint-Petersbourg, Genève, etc.) et des thèses en sigillographie byzantine sont soutenues. Les collectionneurs privés confient aussi leurs sceaux aux scientifiques, pour publication, les archéologues multiplient leurs trouvailles sigillographiques qui sont également publiées, parfois avec la collaboration des sigillographes. Ces matériaux sont de première importance scientifique, et l'avenir ne dément pas cette vitalité puisqu'est annoncée la future publication des sceaux byzantins de l'Acropole d'Athènes, découverts lors des fouilles qui ont précédé la construction du nouveau musée. Sur l'impulsion de N. Oikonomides, des Congrès internationaux de sigillographie byzantine ont été organisés et ils continuent à se tenir (à Athènes, à Istanbul dernièrement, et prochainement – en mai 2019 – à Saint-Petersbourg). Les actes du 11<sup>e</sup> Congrès international de sigillographie byzantine (Istanbul) sont en cours de publication.

Ch. Stavrakos remercie d'ailleurs le Bureau de l'A.I.E.B. pour le soutien financier offert pour la publication du prochain volume des *Studies in Byzantine sigillography*.

Ces expressions diverses du fort développement de ce champ scientifique ont conduit à proposer à l'A.I.E.B. de se doter d'une Commission *Sigillographie*, munie de trois niveaux d'action :

- Scientifique
- Académique
- Diffusion / vulgarisation

La commission proposée ne s'envisage pas comme un club privé de spécialistes : elle encourage la collaboration avec les archéologues et s'ouvre à tous ceux qui lui portent de l'intérêt. Les *Novi homines* sont les bienvenus. La Commission *Sigillographie* se propose en particulier de fournir aux collègues les compétences et expertises requises pour leurs travaux lorsqu'interviennent des sceaux, mais aussi d'assurer la formation des étudiants par le biais de conférences, cours, leçons, écoles d'été, etc.

Elle encouragera parallèlement la publication de nouveaux sceaux, la recherche de nouvelles méthodes, l'ouverture à de nouvelles perspectives.

Membres proposés :

- Vera Bulgurlu (Turquie)
- Béatrice Caseau (France)
- Jean-Claude Cheynet (France)
- Ivan Jordanov (Bulgarie)
- Ioannis Leontiadis (Grèce)
- Vivien Prigent (France)
- Werner Seibt (Autriche)
- Claudia Sode (Allemagne)
- Christos Stavrakos (Coordination/Grèce)
- Elena Stepanova (Russie)
- Alexandra-Kyriaki Wassiliou-Seibt (Autriche)

Lorsque la discussion s'ouvre, à l'invitation de J. Haldon, A. Rhoby (Autriche) expose combien il apprécie la proposition de coopération transdisciplinaire. La sigillographie paraît toujours, aux yeux des non-initiés, comme une science secrète confiée à un groupe de spécialistes. Un grand souhait du milieu académique serait, peut-être, de créer un manuel / *vademecum* qui livre les premiers savoirs essentiels pour la lecture des sceaux. Ch. Stavrakos en est bien d'accord, et souligne que c'est pour cela que le rôle académique de la commission a été mis d'emblée en avant.

P. Schreiner propose de commencer les activités de la commission par une action de formation lors d'un séminaire / ou d'une école d'été, dédiée à l'introduction à la sigillographie, ce qu'approuve également Ch. Stavrakos. Il en existe déjà une à Dumbarton Oaks, et l'École française d'Athènes a organisé un séminaire destiné aux doctorants à ce sujet en septembre 2018.

L'Assemblée est amenée à se prononcer sur la proposition de création de la Commission *Sigillographie* par un vote à main levée : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### Commission Archéologie byzantine

A. Vionis présente ce projet et souligne les considérables progrès de l'archéologie byzantine depuis vingt ans, notamment sur certaines thématiques particulièrement porteuses : les espaces sacrés, les espaces urbains, les espaces ruraux, les textiles, les céramiques, les objets métalliques, l'archéologie funéraire. L'impact de ces recherches va bien au-delà du

milieu académique. Elles permettent aussi de déployer de nouvelles techniques et méthodes et de promouvoir l'interdisciplinarité.

A. Vionis inventorie les (nombreux) buts fondamentaux d'une commission *Archéologie* au sein de l'A.I.E.B. : développer l'intérêt du public pour l'archéologie byzantine, représenter l'archéologie byzantine dans des plates-formes internationales, les Congrès internationaux d'archéologie, et affirmer sa visibilité académique ; nourrir la communication, au sein de l'A.I.E.B., avec les commissions existantes ; développer le dialogue avec d'autres champs de l'archéologie médiévale ; rechercher des fonds et des financements pour les étudiants – en créant une plate-forme digitale pour diffuser les annonces et opportunités (en collaboration avec la Newsletter de l'A.I.E.B.), dresser une liste en ligne de projets et de spécialistes, etc.

A. Vionis présente ensuite les moyens qui pourraient être mis en œuvre : des conférences annuelles grand public (en collaboration avec comités nationaux) ; une plate-forme en ligne ; une newsletter pour archéologues afin de promouvoir les collaborations et d'informer des projets financés ; un annuaire à jour contenant les adresses électroniques des spécialistes pour créer du réseau ; une session spéciale d'archéologie dans les Congrès internationaux d'études byzantines ; des rencontres scientifiques pour promouvoir les échanges en méthodologie, théories...

Enfin, une liste de membres de la Commission est présentée à l'Assemblée. Elle comprend :

1. Effie Athanassopoulos (États-Unis d'Amérique)
2. Marica Cassis (Canada)
3. Jim Crow (Royaume-Uni)
4. Owen Doonan (États-Unis d'Amérique)
5. Sharon Gerstel (États-Unis d'Amérique)
6. Fotini Kondyli (États-Unis d'Amérique)
7. Sabine Ladstätter (Autriche)
8. Platon Petridis (Grèce)
9. Jean-Michel Spieser (Suisse)
10. Christina Tsigonaki (Grèce)
11. Nikos Tsivikis (Grèce)
12. Myrto Veikou (Suède)
13. Athanasios Vionis (Coordination/Chypre)
14. Joanita Vroom (Pays-Bas)
15. Enrico Zanini (Italie)

L'intervention d'A. Vionis est suivie d'une discussion et d'échanges nourris : Ch. Chotzakoglou (Chypre) demande pourquoi constituer une Commission Archéologie distincte de la commission *Histoire de l'art* déjà existante. L. Brubaker explique que les spécificités propres à chaque discipline, et qui se sont fortement développées ces deux dernières décennies, justifient pleinement de séparer aussi les commissions. Cet avis est appuyé par M. Veikou (Suède) ainsi que par J. Haldon pour qui les distinctions peuvent paraître artificielles, en réalité elles sont pragmatiques et nécessaires. Cette question sensible de la fragmentation ne doit pas empêcher la reconnaissance des nécessités scientifiques, comme la communication avec les archéologues d'autres régions/périodes/champs, et l'insertion de l'archéologie byzantine dans les réseaux de l'archéologie antique et médiévale. L'A.I.E.B. doit avoir une ligne et le Bureau n'a donc aucun doute sur la nécessité de cette commission. Un savant comme J.-M. Spieser peut constituer un bon pont entre les deux commissions.

T. Koliass demande s'il est possible de proposer des noms pour intégrer cette commission. J. Haldon répond que cela est parfaitement possible, mais que dans un premier temps, l'Assemblée de l'Inter-Congrès doit se prononcer sur le principe même d'établir cette nouvelle commission.

Par un vote à main levée, l'Assemblée approuve la création de la Commission *Archéologie* à l'unanimité moins une abstention.

J. Haldon reprend la question de la *Newsletter* mensuelle de l'A.I.E.B., diffusée par la Commission *Développement*. Il estime que cette lettre d'information est sous-employée par bon nombre des membres de l'Association, et demande à tous de contacter S. Mariev et A. Bucossi pour faire diffuser toutes les initiatives intéressant les études byzantines. Il propose d'intégrer une section sur l'archéologie byzantine dans la *Newsletter*. Enfin, il évoque le nécessaire renouvellement des membres des commissions.

S. Pirivatrić (Serbie) met en lumière le fait que certaines commissions changent de composition entre deux Congrès internationaux, et d'autres pas. Il faudrait donc établir des règles et des procédures unifiées à faire adopter par tous.

J. Haldon est d'accord avec cette remarque, mais justifie une certaine souplesse par le fait que certains membres de commissions ne font rien depuis des années, et qu'il faut parfois compenser leur manque de travail en recrutant des volontaires vraiment actifs. Il s'agirait donc d'établir des règles qui fluidifient le processus de composition des commissions. J. Haldon propose donc de lancer une discussion pendant l'Assemblée, sans avoir à décider immédiatement. Le Bureau se saisira des propositions faites aujourd'hui pour suggérer des propositions et les décisions définitives seront définies lors de l'Assemblée générale du Congrès en 2021.

La discussion s'ouvre avec un témoignage de P. Schreiner, qui aboutit à la conclusion suivante : il faudrait que les présidents des commissions existantes et en cours d'approbation proposent des statuts pour les commissions, statuts qui soient soumis à l'Assemblée générale en 2021. Les statuts pourraient être différents en fonction des commissions. La discussion s'engage directement sur les règles effectives à inscrire dans ces futurs statuts. Cl. Rapp (Autriche) propose qu'on agisse pour qu'il y ait une dynamique interne favorisant l'inclusion des jeunes membres et que les statuts stipulent, pour ce faire, un certain pourcentage minimum (par exemple 20 %) dont la thèse de doctorat (PhD) ait moins de 20 ans. A. Rhoby (Autriche) propose que la périodicité des réunions puisse être aussi inscrite dans ces statuts.

J. Haldon intervient pour proposer les modalités d'un processus encore plus rapide, qui n'ait pas à attendre 2021 pour commencer : il peut écrire lui-même à chaque commission pour demander des pistes et des ébauches de statuts dans les six prochains mois. Ainsi, tout sera prêt en 2021 pour une adoption officielle de ces dispositifs.

La discussion prenant un tour juridiquement confus, entre statuts de l'A.I.E.B., règlement intérieur, statuts des commissions, A. Peters-Custot (France) intervient pour exposer quelques éléments de rappel sur la constitution juridique des Associations françaises « loi 1901 » dont relève l'A.I.E.B. Les commissions peuvent se doter de statuts, certes, mais ce fait ne doit pas être inscrit dans les statuts de l'A.I.E.B., qu'on change difficilement, et en payant ; mais elles doivent apparaître plutôt dans le règlement intérieur de l'A.I.E.B., qu'il est nettement plus aisé de modifier. J. Haldon approuve, tout en précisant que la prise en compte de la dimension juridique ne nuit pas au processus pragmatique (Ultérieurement, A. Markopoulos, revenant sur cette question de modification des statuts de l'A.I.E.B., toujours possible puisqu'on l'a fait

en 2013, propose d'inscrire les commissions dans les statuts. Toutefois, depuis 2013, un changement de réglementation induit désormais qu'une nouvelle modification des statuts ferait perdre à l'A.I.E.B. son statut d'« association d'intérêt public » et donc les divers avantages juridiques et fiscaux dont elle jouit actuellement).

Là-dessus, Ch. Chotzakoglou (Chypre), émet une protestation sur les modalités d'adoption des nouveaux projets de commission, car les comités nationaux ne sont pas prévenus en amont pour leur permettre de proposer des membres. J. Haldon répond que n'importe qui peut proposer une nouvelle commission, et tout membre d'un comité national qui souhaite entrer dans une commission déjà constituée peut parfaitement écrire au responsable pour proposer sa participation.

J. Vroom (Pays-Bas) estime que, pour régler le sentiment d'exclusion lié à ces questions de participation aux commissions, il semble important d'avoir aussi des critères géographiques dans le choix des membres. J. Haldon répond que ce critère, important, dépend toutefois des champs des commissions, et que cela peut être parfois difficile, mais évidemment un tel critère pourrait être adopté pour les commissions dont le sujet convient. L. Brubaker (Royaume-Uni) propose de prendre aussi en compte le critère du genre. K. Fledelius (Danemark) estime que, de manière générale, les règlements des commissions devront être inclusifs et non exclusifs.

J. Haldon estime qu'il existe une étroite ligne de crête entre capitalisation des compétences et exclusion des volontaires. Il faut probablement limiter la taille des commissions, afin qu'elles restent gérables et gouvernables et il faut aussi, pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions, que tous les membres soient actifs. Donc selon lui, les présidents doivent pouvoir être plus incisifs pour exiger de leurs membres qu'ils soient réellement actifs.

En bref, la méthode pour élaborer les statuts des commissions sera la suivante : on commencera par régler la question juridique, afin de savoir où insérer, au mieux, les règlements des Commissions, puis le Bureau collectera les propositions générales de chacun, afin de proposer une sorte de loi-cadre, un modèle pour les commissions, lesquelles pourront adapter la « loi-cadre » ainsi élaborée en fonction de leurs spécificités et des circonstances particulières. Le tout sera soumis pour approbation officielle à l'Assemblée générale du Congrès de 2021.

Les discussions s'achèvent pour la matinée, l'Assemblée se réunit de nouveau après le déjeuner, à 15h30.

## **Préparation du Congrès d'Istanbul**

Le comité turc est invité à présenter les actions réalisées pour l'organisation du Congrès d'Istanbul, pour lesquelles il reçoit les plus vifs remerciements de la part du Bureau. Mme Delilbaşı (comité turc) fait une brève intervention, qui revient sur l'organisation modèle du Congrès de Belgrade en 2016. C'est lors de ce Congrès de 2016 que la décision a été prise d'organiser le prochain Congrès à Istanbul. Le comité turc a reçu des soutiens financiers suffisants (de la Fondation Koç notamment) pour envisager sereinement cette organisation.

Les premières réflexions ont porté sur la structuration du Congrès, les séances plénières, les tables rondes, et les sessions de communications libres. Deux séjours du Bureau de l'A.I.E.B. à Istanbul ont été organisés pour créer les conditions d'une véritable concertation et d'un

travail coordonné qui a abouti à se décider pour 7 séances plénières et 58 tables rondes (initialement, le comité turc avait choisi de ne retenir que 50 tables rondes, puis a décidé finalement d'en retenir 58). Suite à l'appel lancé, par le biais des comités nationaux, aux propositions de tables rondes, 97 propositions ont été reçues, de la part de 26 comités nationaux. La sélection fut difficile. Cela étant, tous les comités nationaux qui ont envoyé des propositions sont représentés parmi les tables rondes retenues.

Enfin, le site web est en cours de construction et sera prêt en février 2019.

Après ce discours introductif, N. Necipoğlu prend la parole. Elle commence par la présentation du logo choisi par le comité turc :



Le Congrès aura donc lieu du 23 au 28 août 2021, sous les auspices de la Société Historique Turque.

Les bâtiments retenus :

- Au *Lüfti Kırdar Congress Center*, le *Anadolu Auditorium* a été retenu pour les cérémonies d'inauguration et de clôture ainsi que les sessions plénières. Cet amphithéâtre a une capacité de 1500-2000 places (1500 participants sont attendus).
- Les tables rondes, les sessions de communications libres et les autres événements scientifiques se tiendront dans la faculté d'architecture de l'*Istanbul Technical University* à Taşkışla. Bien situé, ce bâtiment contient cinq « halls » de 190 à 300 places chacun, ainsi que 15-20 salles de classe de 50 à 70 places chacune.

Les deux pôles sont proches (15-20 mn de marche à pied). Un service de navettes sera mis en place pour assurer les déplacements entre les deux, pour conduire de Taksim à Lüfti Kırdar le matin puis de Lüfti Kırdar à Taşkışla dès la fin des séances plénières.

Le thème général du Congrès a été annoncé : *Byzance, pont entre les mondes*.

La liste des 7 séances plénières est la suivante :

1. Constantinople (à la mémoire de Sevgi Gönül)
2. Byzantium connecting civilizations / Byzance, carrefour des civilisations
3. Byzantium and the Turks / Byzance et les Turcs
4. Continuity and break: from ancient to medieval worlds / Continuité et rupture : du monde antique au monde médiéval
5. Networks: social, cultural, material / Réseaux sociaux, culturels, matériels
6. Dialogue among Byzantinists: connecting fields approaches, and methods / Dialogue entre Byzantinistes : croiser les champs, les approches et les méthodes



7. Bridging interdisciplinary gaps: new ways of connecting / Combler les fossés interdisciplinaires : de nouveaux moyens pour créer des liens.

N. Necipoğlu continue en rappelant qu'en janvier 2018, une première lettre circulaire a été transmise aux comités nationaux, annonçant le thème général et les sessions plénières : il était demandé de formuler des propositions de tables rondes en lien avec le thème général et les sessions plénières, et de les adresser au comité turc pour juin 2018.

Comme cela avait déjà été dit, le comité turc a reçu 97 propositions, et 58 tables rondes ont été sélectionnées. Le travail de sélection a été difficile. Et, comme à Belgrade, les propositions de tables rondes non retenues sont bienvenues dans les sessions de communications libres.

N. Necipoğlu montre ensuite la répartition, en nombre plutôt équitable, des tables rondes en fonction des thèmes des séances plénières. Le comité turc se charge d'écrire aux coordinateurs des tables rondes sélectionnées, et à ceux des tables rondes rejetées, afin de leur indiquer la marche à suivre.

L'appel aux communications libres et aux posters paraîtra en avril 2019.

Tous les retours désormais attendus (à savoir : l'envoi des contributions des séances plénières, des argumentaires des tables rondes et des communications libres et posters) ont la même date limite fixée au **15 juillet 2020**. Toute soumission de proposition, de texte et d'argumentaire passera par le site internet du Congrès (à partir de l'onglet « soumission » / « submission »). Le domaine est déjà retenu (mais inactif jusqu'en 2019) : <http://www.byzcongress2021.org>

Des expositions seront organisées en marge du Congrès d'Istanbul. Deux d'entre elles sont d'ores et déjà confirmées :

- Au Istanbul Archeological Museum, exposition des trouvailles archéologiques sur le côté asiatique et Yenikapi)
- Au Musée de Pera, l'exposition « Discovering Byzantium in Istanbul: Scholars, Institutions and Challenges. 1800-1955 », organisée par Brigitte Pitarakis et Olivier Delouis.

D'autres propositions d'expositions sont en cours.

Les excursions programmées sont déjà nombreuses :

- Dans Istanbul : Istanbul souterraine, murs maritimes et terrestres, églises et monastères *intra muros*, etc.
- Des excursions en Cappadoce, à Trébizonde, en Cilicie, à Bursa, Iznik, en Anatolie occidentale, Pamphylie / Pisidie, à Mardin, etc.

Le comité turc prépare également un inventaire bibliographique de tous les travaux académiques des byzantinistes actifs en Turquie, sur tous les champs possibles de l'histoire byzantine, depuis 1923 jusqu'en décembre 2020, en version papier et en ligne, comportant la traduction en anglais des titres. Le but est de retracer le développement des études byzantines et l'état actuel de la discipline en Turquie, afin de contribuer à insérer les études turques dans le champ des réseaux internationaux.

Est également préparé un inventaire des thèses préparées en Turquie ou sur les espaces de la Turquie actuelle.

N. Necipoğlu fait ensuite un important rappel sur une règle générale adoptée en concertation avec le Bureau : celle de limiter la participation de chaque contributeur à deux événements du Congrès.

Les frais d'inscription : on retrouvera les 3 catégories habituelles, avec pour chacune des variations selon les dates. La date limite de soumission des argumentaires est antérieure aux *deadlines* des inscriptions.

Fees	Payable by 29.12.2020	From 01.03.2021 to 03.05.2021	After 03.05.2021
Full fee	✍ 120 €	✍ 170 €	✍ 220 €
*Graduate Students	✍ 50 €	✍ 70 €	✍ 100 €
Accompanying persons	✍ 100 €	✍ 100 €	✍ 100 €

La discussion s'engage d'abord sur des points logistiques :

Sur le logo, G. Greatrex (Canada) demande si le logo est destiné à être celui de tous les Congrès à venir, dans la mesure où aucun signe ne le désigne strictement pour être celui du Congrès d'Istanbul uniquement (date, lieu). N. Necipoğlu répond que le logo sera toujours accompagné de marques distinctives.

D. Krueger (États-Unis d'Amérique) pose la question de l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité est acquise pour le Centre des Congrès ; l'autre bâtiment, plus ancien, n'est pas entièrement accessible, il y a peu d'ascenseurs, mais des rampes et des escaliers équipés pour monter mécaniquement. G. Greatrex (Canada) pose la question de l'air conditionné : il n'est pas présent partout.

M. Veikou (Suède) demande si les expositions auront toutes lieu dans des endroits séparés des bâtiments de conférences et tables rondes. Ce sera le cas : les lieux seront toujours séparés.

Ch. Chotzakoglou (Chypre) pose une question sur le nombre et la périodicité des navettes entre le Centre des Congrès et la faculté d'architecture. N. Necipoğlu insiste sur le fait que le programme des manifestations tiendra compte des nécessités de déplacement entre les sessions, et précise que les navettes sont réservées plutôt aux gens qui ont des difficultés à se déplacer.

Puis les débats s'orientent sur les séances plénières :

J. Durand (France) propose une séance plénière sur le patrimoine byzantin. C'est la deuxième fois qu'une telle proposition est avancée, car une séance plénière sur ce sujet avait déjà été proposée par Vincent Déroche, précédent président du comité français, pour le Congrès de Belgrade (2016). Lorsque la liste des séances plénières a été reçue par le comité français, en

mars 2018, J. Durand a immédiatement relancé cette demande, et J. Haldon a proposé d'inscrire cette suggestion à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'Inter-Congrès d'Athènes. J. Durand précise qu'il s'agit de « patrimoine » au sens large du terme, dans l'optique qu'il envisage, ce qui englobe le bâti, l'histoire de l'art, les fresques, sculptures, mosaïques, les objets, les collections et les musées. Il suggère de la placer le jeudi ou le vendredi après-midi, jours où cette table ronde pourrait compléter les séances plénières déjà prévues.

N. Necipoğlu explique que cette proposition a été discutée lors de la venue du Bureau à Istanbul, et que le résultat des réflexions consiste à proposer d'en faire une table ronde. J. Haldon expose que l'insertion d'une séance plénière, y compris sur un thème aussi important, risque de surcharger le programme et d'éliminer certaines tables rondes déjà programmées – ce que confirme A. Markopoulos : le vendredi l'insertion d'une seconde séance plénière est impossible, en raison de l'Assemblée générale ; et même un autre jour, cela paraît peu réalisable. J. Durand est bien d'accord, mais une séance plénière et une table ronde n'ont pas le même sens, et dans la ville où se tient ce Congrès, la valeur symbolique de la thématique qu'il propose est importante et particulière.

Cl. Rapp (Autriche), de son côté, veut agiter un chiffon rouge d'avertissement, en soulignant l'absence de session sur l'étude des manuscrits, dans une approche culturelle globale. Ce champ doit absolument rester un thème très visible, notamment à destination des étudiants, signalant les perspectives et potentiels de ce matériau, ce qui n'est pas le cas dans l'état actuel du programme. Il lui est répondu qu'on peut intégrer ce thème dans la séance plénière du vendredi.

J. Haldon admet qu'il n'y a plus de séance plénière consacrée effectivement aux *instrumenta studiorum*. De même que le sujet du patrimoine, ce point est implicitement présent dans bien des séances plénières et tables rondes.

A. Bucossi (Italie) s'exprime pour soutenir la proposition de Claudia Rapp : la philologie devrait être bien plus visible dans le programme. À son tour, F. d'Aiuto (Vatican) ajoute que d'autres disciplines majeures sont absentes : la littérature théologique, l'hagiographie, la liturgie, etc. et de manière générale, on ne trouve dans le programme nulle trace des sciences religieuses.

N. Necipoğlu et J. Haldon redisent la difficulté de la sélection, pour les tables rondes. S. Karpov (Russie) soutient le choix du comité turc par la nécessité d'être innovant. Les sujets absents des tables rondes peuvent être présentés dans les sessions de communications libres.

D. Penna (Pays-Bas) ajoute que le droit et les études juridiques de manière générale, lesquels disposaient toujours d'une table ronde dans les Congrès de l'A.I.E.B., sont absents du prochain Congrès. Toutes les disciplines devraient y être présentes, car le Congrès est une vitrine, nécessaire pour l'avenir des études byzantines.

Après ces interventions, une longue discussion s'engage sur les possibilités d'ajouter une séance plénière ou des tables rondes représentant les champs de recherche dynamiques mais absents du programme : suppression de la séance plénière interdisciplinaire (une option rejetée, car finalement c'est une version moderne des *instrumenta studiorum*), augmentation du nombre des tables rondes, mais ce serait aux dépens des sessions de communications libres, qui constituent l'espace par excellence où peuvent s'exprimer les jeunes chercheurs, etc.

Le débat contribue à définir comment chacun entend la structuration du Congrès. Pour P. Schreiner, les séances plénières doivent faire état des grands axes, des défis de la recherche actuelle, tandis que les champs disciplinaires du quotidien sont plutôt l'objet des tables rondes et des sessions de communications libres.

J. Vroom (Pays-Bas), relève qu'il y a 5 participants prévus à la séance plénière du samedi. Pourquoi ne pas ajouter 2 spécialistes du patrimoine dans la séance plénière du vendredi ? J. Haldon estime bonne cette idée, qui permet de garder les thèmes choisis et d'ajouter des contributeurs pour inclure les thèmes absents. Cela implique que le comité turc ajoute des participants aux séances plénières, afin d'inclure certaines disciplines par l'entremise de spécialistes, et soumette à nouveau la composition des séances plénières au Bureau. Cette solution est plus économique en temps que celle qui consiste à ajouter des tables rondes, car elle permet d'éviter de faire baisser le nombre des sessions de communications libres.

D. Krueger (États-Unis d'Amérique) explique qu'il trouve frustrante cette articulation stricte entre les séances plénières et les tables rondes : cette cohérence accroît encore plus le poids de certaines approches et de certains thèmes et réduit le nombre des disciplines représentées. Ainsi, les études textuelles et religieuses sont sous-représentées précisément parce que les tables rondes sont trop strictement connectées aux séances plénières. J. Haldon trouve que c'est une très bonne remarque et il reconnaît que cette structuration a été encouragée par le Bureau. Il recommande de ne pas changer cette organisation pour le Congrès de 2021, mais invite à y penser pour le prochain Congrès.

Concernant, spécifiquement, les tables rondes :

G. Greatrex (Canada) se demande pourquoi distinguer les tables rondes et les sessions de communications libres puisque, dans les faits, les secondes sont des espaces de refuge des propositions de tables rondes rejetées. Pourquoi ne pas unifier les deux dans le même statut ? J. Haldon explique que, dans leur préparation et organisation, les deux catégories ne suivent pas les mêmes rythmes. Les tables rondes ont des organisateurs, les sessions de communications libres ont un président de séance. Les contributeurs sont en nombre plus limité dans les tables rondes que dans les sessions de communications libres.

S. Mariev (Allemagne) demande si on peut encore changer le programme des tables rondes, car la discussion a l'air bloqué, et dans ce cas, il faut la clore. N. Necipoğlu s'en défend, car si l'Assemblée générale le veut, on peut évidemment modifier le programme. Cela étant, poursuit-elle, certains collègues ont déjà disséminé aux organisateurs de tables rondes les choix effectués et les tables rondes retenues. Il paraît impossible, dans ce contexte, d'ôter du programme des tables rondes retenues : on doit se limiter à faire des ajouts de nouvelles tables rondes. On peut aussi décider de réduire l'espace des sessions de communications libres. J. Haldon demande donc à l'Assemblée si on doit requérir du comité turc qu'il reconsidère le ratio entre tables rondes et sessions de communication libre. Cl. Rapp (Autriche) dit alors que, dans ce cas, il ne serait pas juste d'intégrer des tables rondes issues de comités qui avaient dépassé le nombre de propositions possible.

S. Pirivatrić (Serbie) reprend ensuite la question de la limitation des interventions à deux rencontres par personne. Au Congrès de Belgrade, la limitation était de trois interventions au plus par personne. Un collègue qui organise une table ronde et qui s'y exprime a donc déjà « consommé » ses deux interventions. La limitation est trop stricte et ce n'est pas soutenable, du reste, certains collègues sont déjà au-delà de la limite (Cl. Rapp, M. Popović et d'autres).

N. Necipoğlu se dit ouverte à d'autres suggestions. A. Rhoby (Autriche) propose donc de distinguer strictement les types d'intervention, entre séances plénières d'un côté, et tables rondes de l'autre : la participation à une séance plénière est quelque chose de très spécifique. Il faudrait que la loi des deux interventions ne s'applique qu'aux tables rondes et sessions de communications libres, et en exclure la participation à une séance plénière. L'Assemblée approuve cette proposition.

S. Mariev (Allemagne) revient sur l'absence de champs entiers des études byzantines : le Congrès est, selon lui, la vitrine de la discipline et la structure du Congrès de 2021, dans son programme actuel, ne représente pas les dynamiques de notre discipline.

A. Peters-Custot (France) propose de définir ici même les thèmes des futures propositions de tables rondes qu'il conviendrait de porter au comité turc. Surtout, elle trouve inacceptable que la souveraineté de l'Assemblée générale soit abruptement affaiblie par le fait que des collègues divulguent les résultats de la sélection des tables rondes par le comité turc. Ce manque de discipline, qui lie les mains de l'Assemblée générale, amoindrit considérablement les possibilités de discussion, et rend pratiquement inutile la réunion de ce jour. Elle demande qu'on demande à tous d'avoir la discipline élémentaire de ne pas divulguer les propositions du comité organisateur du Congrès avant la tenue de l'Assemblée générale de l'Inter-Congrès.

Au bout du compte, J. Haldon suggère de laisser tel quel le programme des tables rondes ; et de demander au comité turc d'augmenter le nombre des sessions *thématiques* de communications libres, aux dépens des sessions *libres* de communications libres, mais sans nuire excessivement au temps de parole alloué aux jeunes chercheurs.

D. Krueger (États-Unis d'Amérique) : demande de préciser le processus pour les tables rondes rejetées. N. Necipoğlu précise qu'on n'acceptera pas de nouvelles tables rondes, mais que des projets rejetés pourront être inscrits comme « sessions thématiques de communications libres ».

Comme il n'y a pas d'autres questions sur les autres aspects de la présentation par le comité turc, J. Haldon termine en demandant aux organisateurs des tables rondes d'avoir une grande discipline dans la maîtrise du temps et de ne pas déborder sur le temps imparti à chaque rencontre ; il achève en adressant des remerciements plus que chaleureux pour le travail effectué par le comité turc. Ses propos sont suivis d'applaudissements nourris.

## Questions diverses

- La Cotisation annuelle versée par chaque comité national à l'A.I.E.B. n'a pas bougé depuis 1996. Le Bureau propose de l'augmenter de 50 euros, et de la faire donc passer de passer de 200 à 250 €.

La proposition est discutée par l'Assemblée. T. Koliass estime que cette augmentation ne se justifie pas, puisque les finances de l'Association ne connaissent pas de déficit. La Trésorière répond que l'équilibre n'est atteint cette année que parce que le comité serbe a remboursé 8 000 €. S'il n'y a pas d'augmentation de la cotisation, il faudra à court terme réduire les dépenses, c'est-à-dire diminuer le nombre de bourses aux étudiants, le soutien aux publications, l'entretien du site web.

Suite à la mise au vote (à main levée) de la proposition d'augmentation de la cotisation annuelle à 250 €, cette proposition est adoptée par l'Assemblée générale à l'unanimité moins 7 abstentions.

Les comités nationaux seront donc consultés, et la décision officielle et finale sera prise lors de l'Assemblée générale du Congrès de 2021 qui, seule, peut valider définitivement cette décision.

- Le problème Dumbarton Oaks :

Dumbarton Oaks comprend, comme on le sait bien, trois centres de recherche : « Byzantine Studies », « Pre-Colombian Studies », « Garden and Landscape Studies ». Le centre d'études byzantines fut, de ces trois centres, le premier à subir un changement brutal de gouvernance. La direction a en effet subitement décidé d'y abolir la fonction de directeurs des études et de leur substituer des « gestionnaires » non spécialistes du domaine de recherche. Après le centre byzantin, les deux autres centres de recherche ont subi le même virage politique.

Le Bureau de l'A.I.E.B. a reçu une lettre du président de la *Byzantine Studies Association for North America*, afin de demander à l'A.I.E.B. d'envoyer une protestation officielle à l'égard de cette politique, par le biais d'une lettre adressée au Président de Harvard et au comité exécutif de Dumbarton Oaks. J. Haldon lit donc la lettre du Président de la B.S.A.N.A.

J. Haldon soumet la demande du Président de la B.S.A.N.A. à l'Assemblée. La discussion commence. Ch. Chotzakoglou (Chypre) estime que, puisqu'une lettre a également été envoyée à l'A.I.E.B. par le Directeur de Dumbarton Oaks, on devrait la lire également, car sinon il est impossible de trancher. S. Mariev (Allemagne, et responsable de la *Newsletter*) oppose à Ch. Chotzakoglou le fait que l'ensemble des échanges a été mis à disposition de tous par la *Newsletter* (voir « Byzantine News », Special Issue on DO, en date du 9 mai 2018).

Après discussions, l'Assemblée donne autorisation à son Président pour rédiger et envoyer une lettre officielle de protestation au Directeur de Dumbarton Oaks, regardant cette affaire.

- La candidature de Vienne pour 2026 :

Claudia Rapp (Autriche) s'exprime au sujet de la candidature de Vienne pour le Congrès de 2026. Elle rappelle que cette candidature avait déjà été annoncée lors du Congrès de Belgrade. Elle informe l'Assemblée des avancées des tractations dans ce but : des contacts ont été pris avec l'Université de Vienne et avec la ville de Vienne. Le bâtiment de l'Université est d'ores et déjà réservé pour la dernière semaine d'août 2026.

Cette intervention ne suscite pas de question.

Durant ce moment dédié aux « questions diverses », S. Pirivatrić (Serbie) suggère une nouvelle mission à la commission *Développement* : créer une bibliothèque électronique sur le portail de l'A.I.E.B. J. Haldon répond qu'il y a un problème de copyright...

Enfin deux comités nationaux font part d'informations à l'Assemblée :

Le comité chypriote, par la voix de Ch. Chotzakoglou, annonce la proposition de faire inscrire le patrimoine musical byzantin de Chypre au patrimoine mondial (UNESCO) : le soutien d'autres pays est requis dans cette démarche.

Ensuite, P. Guran (Roumanie) annonce que l'Association roumaine des études byzantines a perdu sa personnalité juridique. Elle organise un colloque national d'études byzantines en

Roumanie pour y promouvoir ce champ disciplinaire. Elle projette de donner le statut de revue scientifique annuelle à la revue *Études byzantines et post-byzantines*. Le premier numéro comprendra les actes d'un colloque en l'honneur de Peter Brown.

J. Haldon remercie les porteurs de ces informations, et suggère qu'elles soient transmises à la *Newsletter*, comme toutes les autres informations intéressant l'A.I.E.B. et ses membres.

Sur ce, l'ordre du jour étant épuisé, après des applaudissements adressés au comité turc, la séance est levée à 18h40.